

vons tous que le comité chargé de surveiller cette construction, a fait tout son possible pour en hâter l'achèvement. Bien que l'on ait à constater quelque retard, nous savons combien il est difficile d'obtenir un résultat satisfaisant dans l'exécution d'une entreprise de ce genre; mais si nous entrons dans la magnifique Chambre des communes, nous comprenons immédiatement cette difficulté. Je suis sûr que je suis un fidèle interprète de cet honorable Sénat si j'exprime l'espoir qu'avant la session qui suivra immédiatement la session actuelle, les travaux de construction à l'intérieur de notre nouvelle bâtisse parlementaire seront suffisamment avancés pour offrir au Sénat, pour ses séances, une salle aussi belle, sinon plus belle, que celle des Communes.

Avant de terminer je crois devoir appeler l'attention de la Chambre sur le fait bien connu que, depuis la dernière session, le Prince de Galles a terminé sa visite au Canada et qu'il est retourné en Angleterre. Sa visite a été un grand succès, et ce succès doit être attribué, comme on l'a dit avec raison, au fait que, depuis le jour de son débarquement dans le port de Saint-Jean, il s'est mis aussi naturellement et aussi intimement en relation avec ceux qui l'ont reçu que s'il s'était trouvé au milieu des siens en Angleterre. On a remarqué dans les réceptions qui lui ont été faites en Canada, une intimité exempte de tout cérémonial officiel imposant certaines contraintes. Ses propres manières et son affabilité lui gagnaient la sympathie de tous ceux qui l'approchaient. Ses qualités personnelles étaient son meilleur titre à l'affection des Canadiens. Sa présence, ici, et ses relations avec le peuple canadien ont donné une plus parfaite idée de la Couronne et en ont augmenté le prestige. Aucun homme d'état n'aurait pu rehausser la monarchie comme elle l'a été par ce jeune prince aux allures modestes, toujours souriant et gracieux et pénétré du sens démocratique de sa situation; aucun homme d'état n'aurait pu rendre à l'empire britannique un plus grand service que cette visite du Prince de Galles.

Je crois devoir aussi exprimer le regret que me fait éprouver la maladie de notre premier ministre. Cette maladie l'a cruellement éprouvé. Tous les Canadiens, quels que soit le parti politique auquel ils appartiennent; quelles que soient même leur croyance religieuse; espèrent qu'à son retour au Canada, sa santé sera entièrement restaurée et qu'il sera en état de reprendre

l'exercice des devoirs, de sa haute et importante position.

Sur motion de l'honorable M. Chapais, le débat est ajourné.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi, le 2 mars, à 3 heures de l'après-midi.

SÉNAT.

Président: l'honorable JOSEPH BOLDOC.

Mardi, 2 mars 1920.

La séance s'ouvre à trois heures de l'après-midi.

Prières et affaires de routine.

BILL DE DIVORCE.

PREMIERE LECTURE.

Bill A, loi concernant le divorce.—L'honorable M. Barnard.

QUESTION.

L'AMBASSADEUR BRITANNIQUE A WASHINGTON.

L'honorable M. BOSTOCK demande:

1. Le Gouvernement est-il renseigné relativement à la nomination de sir Auckland Geddes, ministre du Service de reconstruction nationale dans le gouvernement britannique, au poste d'ambassadeur anglais à Washington tel qu'annoncé dans les journaux canadiens?

2. Le gouvernement du Canada a-t-il été aucunement consulté relativement à la nomination de sir Auckland Geddes ou de tout autre à ce poste?

3. Le gouvernement du Canada a-t-il fait quelque suggestion au gouvernement britannique relativement à cette nomination qui se ratte si étroitement aux intérêts du Canada?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: La réponse à chaque question est non. La question relève entièrement de l'autorité du gouvernement impérial, et non de notre gouvernement.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL.

ADRESSE EN REponse.

Le Sénat reprend la séance ajournée le vendredi 27 février: considération de la motion pour une adresse en réponse du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable THOMAS CHAPAIS: Honorables messieurs, ce n'est pas sans un senti-